

Annexe de l'arrêté du 18 juillet 2017

Académie de Nantes
Académie de Rennes

Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/Pays de la Loire

L'établissement susvisé est accrédité à compter de l'année universitaire 2017-2018 en vue de la délivrance conjointe des diplômes nationaux suivants :

Domaine ARTS, LETTRES, LANGUES

Master(s)

mention(s)	établissement(s) co-accrédité(s)	année d'accréditation	durée	fin d'accréditation
20170575 Arts de la scène et du spectacle vivant	Université de Brest	2017-2018	5 ans	2021-2022